

Le secteur veut sa bouée de sauvetage

• Les professionnels comptent relancer l'arbitrage maritime

• Objectif: séduire les investisseurs et épurer l'activité

EN dérouté depuis un bon bout de temps déjà, le transport maritime veut sortir la tête de l'eau. Le secteur appelle désespérément aux investissements ainsi qu'à la relance de la Chambre marocaine d'arbitrage maritime pour améliorer le cadre juridique et légal. Créée depuis 30 ans, cette instance dédiée au règlement des litiges dans le secteur maritime est restée une coquille vide, avec très peu de dossiers pris en charge. Hier, les responsables de l'Association marocaine de la logistique (Amlog) ont sonné la mobilisation pour remettre la structure sur pied. «Les parties prenantes du commerce international marocain ont toujours recours à l'arbitrage étranger en cas de litiges. Cela a fait que la Chambre d'arbitrage marocaine n'a pas



La redynamisation de la Chambre d'arbitrage maritime sera un premier pas vers la relance du secteur. Les professionnels misent sur l'essor de plateformes portuaires comme TangerMed pour remettre le secteur à l'eau (Ph. L'Economiste)

encore la place qu'elle mérite pour un pays comme le nôtre qui s'ouvre de plus en plus

vers l'international», explique Mustapha Elkhayat, président de l'Amlog. Si l'arbitrage marocain est très peu sollicité, c'est aussi parce qu'il n'existe pas beaucoup de spécialistes du secteur sur le marché, entre magistrats et experts. «Il faut des arbitres de haut niveau et intègres. C'est cette montée en qualité qu'il faudrait pour remettre la structure dans le radar des opérateurs marocains et internationaux», poursuit Elkhayat. Pour l'heure, les clauses d'arbitrage de la majorité des contrats établis dans le secteur se réfèrent aux chambres étrangères. Celle de Paris est l'une des plus importantes. «Environ 60%

des litiges que nous traitons portent sur des contrats d'affrètement», explique Philippe Delebecque, président de la Chambre arbitrale maritime de Paris (Camp).

Par ailleurs, c'est surtout l'opportunité du Sud qui suscite l'urgence de la redynamisation de la Chambre marocaine d'arbitrage. De par sa position géographique, le Royaume ambitionne de devenir un hub incontournable sur les autoroutes maritimes entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique subsaharienne: Un projet de fédération des chambres d'arbitrage africaines est d'ailleurs déjà en ébauche. «L'objectif est de constituer une taille critique qui pourrait peser en crédibilité sur le marché international du transport maritime», précise le président de l'Amlog.

Sur le volet de l'investissement, la crise qui s'est emparée depuis quelques années du secteur a fini par ternir son attractivité aux flux financiers. Le niveau de risque dissuade encore bon nombre de détenteurs de capitaux. «Sur un total potentiel de 100 millions de tonnes de fret, nous n'en transportons aucun kilo», martèle Mohamed Mergaoui, président de la Société maghrébine de défense maritime (Defmar), spécialisée dans les litiges maritimes. «Il est inconcevable qu'avec ce potentiel nous n'ayons pas de champions nationaux. Il faut investir dans le secteur et dans des compagnies», rajoute le président de Defmar. Le secteur est décidé à rattraper la vague. □

Safall FALL